

Peppi Blonder à Rieucros

En 1996, Paula Tattmar (« *Peppi Blonder* » pour ses co-détenues de Rieucros) a donné un témoignage à la Fondation Spielberg pour la mémoire de la Shoah. Ce témoignage nous est connu grâce au travail de Christiane Chaignon-Trias avec ses élèves. Nous en avons parlé dans le bulletin 35 de notre association (à lire sur notre site).

Les articles ci-après prolongent les pages consacrées à l'internement de *Peppi Blonder* à Rieucros, du 19 octobre 1939 au 6 février 1941 :

*D'une part, nous livrons l'intégralité du témoignage, transcrit et traduit de l'anglais par Odile Guigon, pour la séquence qui va de l'arrestation à Chaumont, jusqu'à la « libération » du camp de Rieucros ;

*D'autre part, grâce à une recherche dans les archives, nous situons *Peppi* dans son environnement, à Chaumont, puis à Rieucros.

Le témoignage de *Peppi Blonder*

« La guerre a éclaté en septembre, il me semble que c'était le 3. Notre magasin était plein de marchandises. Nous avions toujours un stock important.

Un samedi après-midi, il était 2 heures, deux policiers sont entrés, ont dit à tous les clients de quitter le magasin, ont ouvert la caisse enregistreuse, ont sorti tous les papiers qui s'y trouvaient, ont ouvert mon sac à main, ont sorti tout ce qu'il y avait, ont tout examiné, ils ont même ouvert le tube de rouge-à-lèvres comme s'il pouvait y avoir quelque chose à l'intérieur. J'étais sidérée. Je leur ai demandé : « Que cherchez-vous ? ». Ils ne disaient pas un mot.

Devant le magasin, il y avait deux véhicules. Nous avons fermé. Ils ont pris la clé, ils ont fermé le magasin. Oscar a été emmené dans un des véhicules, moi dans l'autre. Où l'emmenaient-ils ? Je n'en avais aucune idée. Ils m'ont emmenée au poste de police au cœur de la ville. J'y suis restée trois jours et trois nuits. C'était horrible. Je ne pouvais pas me laver, je ne pouvais pas me changer du tout. Pour aller aux toilettes c'était à l'extérieur du bâtiment, les deux policiers venaient avec moi toujours sans un mot. Ils ne disaient rien, rien ! La seule chose qu'ils disaient c'était : « Vous allez faire un voyage. ». J'ai dit « Quel voyage ? Où ? Est-ce que je peux utiliser le téléphone pour appeler ? ». Rien ! Je n'avais le droit de rien faire. On m'apportait de la nourriture que je devais payer, ce n'étaient pas eux qui me nourrissaient.

Enfin, après trois jours et trois nuits les deux policiers m'ont dit : « Nous allons à votre appartement » qui était situé dans la même rue que le magasin, cinq maisons plus loin « et vous préparerez une valise avec des vêtements chauds parce que là où nous allons il va faire froid. » C'était déjà le mois d'octobre. Ils ne disaient toujours rien. Alors j'ai tout laissé, tout ce que nous avions apporté de Berlin et ce que nous avions acheté depuis notre arrivée. J'ai entassé tout ce que je pouvais faire entrer dans la valise mais quand nous sommes sortis il n'y avait plus de véhicule. J'ai dû marcher entre ces deux policiers à travers la ville qui m'ignorait. Dans l'entre-temps, déjà le journal titrait : « Les Blonder ont été arrêtés ». Je ne savais pas pourquoi, je l'ai appris beaucoup plus tard. Et là ils me voyaient marcher et bien sûr j'ai pleuré et je devais avoir l'air vraiment triste. Et nous avons marché jusqu'à la gare puis nous avons dû attendre.

Le trajet en train jusqu'en Lozère a duré seize heures. La ville de Mende était pour le département de la Lozère ce que Chaumont était pour la Haute-Marne, le chef-lieu, siège de la préfecture. Quand nous sommes arrivés là-bas, il y avait un camion qui attendait avec des policiers et nous avons pris un long chemin à flanc de montagne.

Lorsque nous nous sommes arrêtés j'ai aperçu des baraquements. Nous avons avancé jusqu'à un endroit où il y avait une maison. Ils m'ont dit de descendre, je suis sortie. Il y avait là deux dames et trois hommes. Nous avons appris que les deux dames travaillaient en prison précédemment, elles gardaient les prisonniers. Je ne savais pas que j'étais devenue une prisonnière, je l'ai découvert un peu plus tard. Et mademoiselle Vallot, une des deux dames dit : « Qu'est-ce que vous avez dans votre sac à main ? des couteaux ? des ciseaux ? tout ce qui coupe, je le veux. » Je lui ai remis tout ce que j'avais puis j'ai dû me trouver une place sur une couchette ils m'ont donné un matelas de paille et une couverture, c'est tout.

Il y avait là une jeune femme qui a demandé : « Comment t'appelles-tu ? » Nous serons voisines de couchette. Elle venait de Paris. En fait nous sommes devenues amies, elle est morte l'année dernière. Nous sommes restées amies tout ce temps, elle vivait à New York. Elle s'appelait Marga [Marga Falkenstein-Simon, à Rieucros du 18/10/1939 au 27/01/1941]. Elle m'a dit « Je suis ici depuis quatre jours. Je viens de Paris. J'ai été arrêtée parce que je connaissais trop de personnes au gouvernement. » Alors j'ai compris qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Qu'est-ce qu'ils nous veulent ? Nous n'avons rien fait.

Je pense que je suis la seule personne du camp à avoir été interrogée par le préfet. Un jour je suis partie avec mademoiselle Vallot. Nous sommes allées en taxi ou en fourgon jusqu'à la préfecture. Le préfet m'a posé des questions comme : « Quand avez-vous rencontré les soldats allemands ? », « Quand leur avez-vous donné les plans des avions français ? » Je l'ai regardé comme si je tombais des nues : des avions français ? des soldats allemands ? En octobre 39 ! J'ai perdu mes parents à cause de Hitler ! Ils seraient encore en vie s'il n'avait pas été là et je ferais une chose pareille ! J'ai compris à sa façon de hocher la tête à plusieurs reprises que j'étais victime d'une réelle injustice mais ce qui avait été fait ne pouvait pas être défait. Mademoiselle Vallot m'a ramenée au camp et elle comprenait elle aussi. J'ai été traitée, comment dire, pas mieux mais on ne criait pas après moi, ce n'était pas un camp où on tuait les gens. Nous étions simplement comme des prisonniers. Nous étions en prison, le camp était entouré de barbelés, nous ne pouvions aller nulle part. Nous n'avions pas de papiers, pas d'argent, rien. Et je ne savais toujours pas où se trouvait mon mari et je ne l'ai pas su avant d'être libérée. Je ne pouvais pas lui écrire, je ne savais pas où adresser les lettres.

J'ai été libérée en février 1941. Je suis restée au camp de Rieucros d'octobre 39 à février 41. Pourquoi j'ai été libérée ? Ça c'est quelque chose ! Lorsque la France est passée sous l'autorité des Allemands... en juin 1940 la France a capitulé, n'est-ce pas ?

Et dans le camp il n'y avait pas que des juives, il y avait aussi des non-juives. Elles étaient là pour une raison que nous ne connaissions pas. Il devait y avoir quelque chose pour les non-juives. Des « droit commun », des prostituées, vous n'avez pas idée !

Et en juillet 1940, début juillet, une commission est venue, un groupe de nazis avec des officiers français en uniforme qui visitaient ce fameux camp. Les détenues étaient contentes¹, maintenant elles allaient pouvoir sortir, elles pouvaient être libres, elles ont commencé à se plaindre... Tout devenait merveilleux. Je ne suis pas allée à l'assemblée générale. Je travaillais à la cuisine à ce moment-là. Je suis restée dans la cuisine je ne suis pas montée avec les autres. Un peu plus tard ces deux nazis – ils devaient avoir

¹ De fait, dès le mois d'octobre 1939, les femmes internées ont été en attente de la venue d'une « commission de criblage », dont le rôle attendu consistait à confirmer leur loyalisme à l'égard de la France, afin de les libérer en France. Cette commission de criblage n'est *jamais* venue à Rieucros. Dans la situation de sous-information où étaient les femmes, la venue de la commission Kundt (issue des accords d'Armistice, destinée à favoriser des « rapatriements » en Allemagne) a été faussement interprétée, d'où des manifestations de réjouissance dont il est question ici.

une position importante, ce n'étaient pas de simples soldats - et deux officiers français sont descendus à la cuisine, ont fait le tour et apparemment ils ont été contents de ce qu'ils voyaient parce que c'était très propre. Nous tenions les lieux très propres. Avant nous les réfugiées espagnoles de la révolution en Espagne en 37 avec Franco avaient été détenues un certain temps dans ce camp, ils avaient vidé le camp mais ils avaient gardé quelques Espagnoles à la cuisine et la nourriture était infâme, c'était sale, nous nous étions donc révoltées et nous avons chargé certaines d'entre nous de nettoyer. Ils sont donc venus et ils ont commencé à nous dire « Nous avons des réclamations à propos des rations de pain. ». J'ai dit : « Mais comment est-ce possible ? » « Eh bien vous donnez de grosses portions à certaines et à d'autres que probablement vous n'aimez pas, vous donnez des portions plus petites. » J'ai dit que ce n'était pas vrai. « On nous apporte de grosses miches de pain et je dois les découper en huit morceaux identiques. » « Comment faites-vous ? » J'ai pris un couteau, je l'ai tendu au nazi et je lui ai dit : « Monsieur je vous prie d'essayer de découper huit portions identiques. » Il a dit : « C'est impossible. » « Je lui ai dit : « C'est bien ce que je pense. ». J'ai alors ouvert un petit placard dans lequel il y avait une balance de ménage, j'avais adressé une demande à la préfecture pour que l'on nous fournisse une balance et grâce à elle je pouvais diviser le pain en huit portions identiques : un peu trop ici ? je coupe, un peu moins là ? j'ajoute. Ils ont hoché la tête et derrière eux les deux Français ont esquissé un sourire, ils étaient très contents. « Et pour ce qui est du reste de la nourriture ? » Nous avions ce qu'on appelait un chaudron, une très grosse marmite. Dans l'eau qui bouillait il y avait ce soir-là du céleri, quelques carottes et un peu de gras que nous y mettions de sorte que cela faisait des yeux qui nageaient dans le bouillon. Je leur ai dit « Vous voulez goûter ? C'est goûteux, c'est propre. » Ils voyaient que c'était propre parce que nous tenions propre. Bon, après cela ils sont partis avec un grand « Heil Hitler ! », j'ai dit « Au revoir » et les Français m'ont souri : « Au revoir ».

Ce soir-là on m'a demandé de monter au bureau principal du commandant du camp ; je me suis dit : « Oh, ça y est, j'ai réussi ! ». J'ai dit à Marga, il vaut mieux que je te dise adieu, qui sait ce qui va m'arriver maintenant ! Je me disais que je les avais peut-être offensés. Je lui avais donné un couteau et je lui avais ordonné de couper le pain, je lui avais montré la balance. Quand je suis arrivée dans le bureau, le commandant était là - monsieur Baleste - je me souviens de son nom avec sa femme, ils étaient Corses, ils souriaient. Merveilleux ! « Madame Blonder, nous allons écrire à Vichy pour demander votre libération. » Je n'en croyais pas mes oreilles de ce que j'entendais et voyais et j'ai demandé pourquoi. « Vous avez pris notre défense aujourd'hui. Vous méritez d'être libérée. » Il savait peut-être déjà lorsque j'avais été interrogée à la préfecture qu'aucune charge n'avait été retenue contre moi.

C'était en juillet 1940. Il a fallu sept mois pour que les papiers arrivent. J'ai les papiers ici, établis par le ministère de Vichy. J'ai été libérée par les gens de Vichy ! C'était du jamais vu ! Les gens de Laval ! Et j'ai été autorisée à me rendre à Talairan [dans l'Aude] pour rejoindre mon mari. Ce fut un long voyage avec deux gendarmes qui accompagnaient une Italienne. En raison de l'Axe, les Italiens pouvaient se déplacer librement. Ils m'ont dit : « Vous voulez voyager en notre compagnie, dans notre compartiment ? » J'ai dit : « Non. Je suis libre maintenant. Vous m'avez conduite jusqu'ici mais j'ai le droit de me déplacer seule maintenant. » Alors je les ai laissés et je me suis installée où je voulais. Et bien entendu, à chaque fois que je devais m'arrêter quelque part pour la nuit je devais aller au poste de police présenter mes papiers pour indiquer que j'avais été libérée et autorisée à me rendre à Talairan.

C'est là que j'ai revu mon mari pour la première fois depuis que nous avons été arrêtés ce samedi de 1939. Je n'avais aucune idée de l'endroit où il était.

Il m'a alors dit qu'il avait été emmené non loin de Chaumont dans un lieu où il était retenu et il devait manger beaucoup de haricots secs. C'est ce qu'il m'a dit. Et il s'est mis à pleurer. J'ai dit : « Oscar, c'est si affreux que ça de manger des haricots ? C'est ce que l'on donne à manger aux gens. »

Quoi qu'il en soit, nous avons passé la nuit sur place étant donné qu'il n'y avait qu'un car. Nous sommes arrivés à Talairan, on nous a attribué un petit logement. Il y avait aussi un jeune homme dans l'appartement dans une pièce séparée. Et ainsi a commencé notre vie de libérés. Mais la liberté allait être de courte durée. »

Transcrit et traduit de l'anglais par Odile Guigon

Que savons-nous de Peppi Blonder ?

L'arrestation de *Peppi* est d'abord celle du couple Blonder, le 14 octobre 1939. Oscar, le mari est éminemment suspect aux yeux de l'administration, parce que sa profession de commerçant ambulant le conduit à se déplacer fréquemment, en Haute-Marne et dans les départements voisins, et il vit à proximité de la voie ferrée Chaumont-Belfort. Au sujet de Paula, l'administration finit par affirmer sa dangerosité (pour le pays en guerre).

Oscar Blonder est interné au Fort de Peigney, à proximité de Langres. Dès le 25 octobre, il écrit au préfet de la Haute Marne être « en règle avec la police des étrangers », et avoir demandé à s'engager dans l'armée française à la déclaration de la guerre. Ce jour-là, il se dit « sans nouvelle » de sa femme. Le 6 janvier 1940, il sait que sa femme est internée à Rieucros. Il fait valoir son installation à Chaumont après avoir subi des « vexations » dues à son état « d'israélite » à Berlin, où il exerçait le métier de fourreur. Âgés respectivement de 39 et de 26 ans, Polonais tous les deux (mais lui a été déchu de la nationalité polonaise depuis 1926, en raison de son « insoumission »), il argue de leur souhait d'être utiles à la France, tant par leurs compétences commerciales, que le paiement de leurs impôts. Il plaide donc leur « libération immédiate », et il intervient également auprès de la commission du ministère de la Santé (dite Chevrier), chargée de visiter les camps.

Peppi, que l'administration dit « douteuse au point de vue national » - ce qui ne lui est pas signifié - est envoyée à Rieucros, un camp d'internement destiné aux femmes. Nous disposons de quelques traces de ces seize mois. Ainsi, le 30 janvier 1940, comme une minorité des internées, elle signe son « assignation à résidence », document par lequel elle avalise son exclusion. Lorsque les baraques sont construites, elle est logée dans la baraque n° 2, qualifiée par les internées de « baraque des espionnes » - ceci nous permet de souligner comment les catégories administratives agissent sur les perceptions que les femmes ont d'elles-mêmes. Au mois d'avril 1940, avec d'autres femmes, elle remercie la commission du ministère de la Santé (dite Chevrier) qui leur a délivré du matsot (un pain non levé) pour la Pâque juive. Elle participe aux « fêtes » de la baraque n° 2, et chante lors des « concerts nocturnes ».

Le témoignage de *Peppi* Blonder a été donné longtemps après l'internement à Rieucros. Entretemps, elle a vécu des événements chargés émotionnellement (voir l'article de Christiane Chaignon-Trias dans le bulletin 35). Aussi le caractère imprécis de certaines informations au sujet des mois d'internement à Rieucros n'a-t-il rien de surprenant. Par exemple, lorsque la commission Kundt, issue des accords d'armistice, passe à Rieucros le 6 août 1940, Baleste, le commissaire spécial-chef de camp, est parti depuis plusieurs mois, ou encore une entrevue avec

le « préfet » est peu vraisemblable, car les responsabilités de « renseignements généraux » sont celles d'un commissaire de police. Quant à sa libération du camp de Rieucros, les démarches entreprises par son mari pourraient, elles aussi, avoir produit un effet.

Mais les souvenirs ont ceci de tenace, que son hostilité à l'égard des jeunes Espagnoles chargées de la cuisine est restée vive. Son dynamisme en cette période-là, aussi. En somme, elle nous dit à son tour que tandis que les « faits » s'estompent, les sentiments sont ce qui reste.

Michèle Descolonges²

² Sources : AN, 19940434/404 ; AD Haute Marne, M 1370 ; CDJC, Fonds Chevrier ; AD Tarn, 495W26.